

Convocation faite le 12 décembre 2018

### **Séance du 20 décembre 2018**

L'an deux mille dix huit, le vingt du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BEDOUET Gérard, Maire.

Présents : BEDOUËT Gérard, GUILLET Annette, JOSSELIN Claudine, DUTHEIL Olivier, GASTINEAU Roselyne, CORMIER Catherine, ROGER Steve, HOGRET Yoann.

Excusés : MADIOT Isabelle, JANITOR Angelina, BODIER Robert, CHABOT Freddy, MOISY Cyrille.

Absente : MOREAU Brigitte.

Madame Roselyne GASTINEAU est élue secrétaire de séance.

---

### **Salle de la Métairie**

Suite à la décision du conseil municipal de reconstruction et d'extension de la salle de la Métairie, l'assemblée, dans sa séance du 22 novembre 2018, avait souhaité une variante de l'aménagement de la salle (inverser les toilettes et le local rangement).

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les plans des deux solutions.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal retient la solution n°1, le local rangement restera au fond de la salle.

### **Enquête publique – Parc Eolien la Grande Lande (La Selle Craonnaise et Saint Michel de la Roë - N° 2018-45**

Monsieur le maire informe le conseil qu'une enquête publique est ouverte depuis le mardi 27 novembre 2018 et jusqu'au au mardi 8 janvier 2019 à 12 heures, concernant une demande présentée par la SARL GRANDE LANDE ENERGIES, dont le siège social est situé 50 ter rue de Malte à Paris (75011) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, regroupant quatre aérogénérateurs et deux postes de livraison sur la commune de La Selle Craonnaise et quatre aérogénérateurs sur la commune de St Michel de la Roë, d'une puissance unitaire de 2MW, soit 16 MW au total.

Le conseil municipal a été destinataire d'une note explicative de synthèse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à la demande présentée par la SARL GRANDE LANDE ENERGIES en vue d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent regroupant 8 aérogénérateurs.

### **Commission de contrôle des listes électorales**

Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en place du répertoire électoral unique qui sera utilisé pour la première fois le 26 mai 2019. Des commissions de contrôle doivent être instituées en 2019 à raison d'une par commune, en lieu et place des actuelles commissions administratives. Ces commissions examineront notamment les recours administratifs formés par les électeurs.

Les règles de composition de ces commissions sont fixées comme suite (commune de moins de 1 000 habitants) :

- 1 conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, ou à défaut, du plus jeune conseiller.
- 1 délégué de l'administration (Monsieur Dominique HERAULT dans l'ancienne commission)
- 1 délégué désigné par le TGI (Madame Catherine POURIAS)

Monsieur le Préfet nous demande de lui désigner le conseiller municipal qui siègera dans cette instance et de lui proposer 3 personnes parmi lesquelles il choisira le délégué de l'administration.

Le conseil municipal désigne Mme Roselyne GASTINEAU pour siéger à la commission de contrôle.

En ce qui concerne le délégué de l'administration, les noms suivants seront proposés au Préfet (après avoir sollicité leur accord) : Mademoiselle Bernadette MARSOLLIER, Messieurs Richard JOSSELIN et Roger BESNIER).

### **Etat d'avancement des différents travaux**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement des travaux :

- Logements de la Métairie : Les locataires du RDC sont montés dans les studios. Les fenêtres et portes sont posées, l'isolation presque achevées. La fin des travaux est prévue pour fin février 2019.
- Parc des Hunaudières : L'étang a été, en partie, vidé. 250 kg de poissons ont été récupérés et mis dans l'étang communal. En cas d'ouverture du parc au public, il faudra penser à l'aménagement du site (prévoir une clôture d'environ 500 m) et rediscuter les conditions d'accès.

### **Subvention classe de neige - N° 2018-46**

Monsieur le Maire fait part au conseil du courrier de l'école St Joseph de Renazé, sollicitant une subvention pour la classe de neige qui se déroulera à la Bourboule du 27 janvier au 2 février 2019. Neuf enfants de la commune sont concernés.

Le coût du séjour est de 485 € par enfant. La commune de Renazé participe financièrement pour tous les élèves. Monsieur le Maire propose donc d'attribuer le même montant que pour les enfants scolarisés à l'école publique soit 50 € par enfant.

Après délibération, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 50.00 € par enfant participant à la classe de neige.

### **Devis**

#### **Cloches de l'église**

Depuis presque un mois l'angélus ne sonne plus. Lors de l'intervention du 19 novembre (entretien annuel), il a été constaté que les roulements à billes du joug de la cloche n° 2 étaient cassés. Pour la sécurité, la cloche a été arrêtée. Par ailleurs, le contacteur double-inverseur de l'appareil de mise en volée de la cloche n° 3 est usé.

Le montant du devis pour la mise en sécurité de la cloche n°2 dans son balancement et le remplacement du contacteur double-inverseur de l'appareil de mise en volée de la cloche n°3 est de 1 162.00 € HT (1 394.00 TTC).

Le conseil municipal donne son accord pour la réparation des cloches

### Toiture logements de la Métairie

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise JANVIER pour le nettoyage de la toiture du bâtiment de la Métairie. Le montant est de 3 200.00 € HT. Ce montant tient compte que la nacelle est actuellement sur place.

Le conseil municipal souhaite avoir des devis comparatifs.

### Divers

- Contrôle des équipements sportifs et aires de jeux : Le conseil est informé du rapport de contrôle réalisé par la société Sportest. Des travaux et aménagements sont à prévoir afin d'être en conformité avec la réglementation.
- Contrat local de santé 2019-2021 : Le conseil est informé du retour sur le temps fort du jeudi 8 novembre.
- Date de la prochaine réunion : 24 janvier 2019